M. Parker: Monsieur le Président, je tiens à rétablir les faits en ce qui concerne le débat à l'ajournement ce soir. Je suis le député de Kootenay–Est et non pas le député de septembre

Kootenay-Ouest.

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Calgary-Ouest à la parole.

M. Hawkes: Monsieur le Président, je crois que rien n'est aussi précieux au Parlement du Canada que cette liberté de pouvoir intervenir à la Chambre, d'écouter nos collègues et d'engager un débat vigoureux qui favorise l'exercice de la démocratie et la prise de bonnes décisions.

J'ai pu voir ces dernières semaines, à ma grande consternation, jusqu'à quel point on employait à la Chambre des tactiques qui ne font pas que remettre en question les décisions de la présidence, mais qui nous empêchent également d'engager un débat de fond.

La liberté de parole est la meilleure protection dont nous puissions jouir en tant que parti politique qui doit faire ce qui est bien, même si ce qu'il fait n'est pas nécessairement populaire. Les faits, la vérité, les circonstances et la conjoncture sont notre meilleure protection. Nos prédictions se butent à celles de l'opposition.

Nous comptons actuellement plus de 100 députés qui n'étaient pas ici en 1984. C'était au cours de cette année-là que nous avons annoncé notre intention d'examiner le régime fiscal en entier, et surtout le système d'impôt sur le revenu et le régime de taxes à la consommation.

Nous avons commencé à dialoguer avec les Canadiens dès 1984. Nous avons présenté un document d'étude très vaste il y a tout près de trois ans maintenant. On pouvait se le procurer dans ma circonscription et, sauf erreur, dans celles de tous les ministériels. Nous l'avons mis à la disposition du public. Nous nous sommes rendus dans nos collectivités et nous l'avons distribué aux Chambres de commerce, aux gens d'affaires et aux groupes de consommateurs. Je ne sais pas si les députés de l'opposition ont fait la même chose. Je ne sais pas vraiment s'ils veulent que les Canadiens soient bien au courant de la méthode d'imposition actuelle des taxes à la consommation ou des changements proposés.

Je ne sais pas s'ils l'ont fait, car ils savent que si nous améliorons les choses, il leur sera difficile de s'en attribuer le mérite. Ils se sont contentés de se plaindre. C'est facile, rapide et parfois pittoresque. Ce qui est difficile, c'est d'expliquer des réalités complexes.

Initiatives ministérielles

Nous avons vécu ce que j'estime avoir été la campagne électorale la plus acharnée que j'aie jamais connue, en septembre, octobre et novembre 1988. Elle a été acharnée parce que les députés de l'opposition et leurs partisans sont allés dire aux Canadiens vivant dans des résidences pour personnes âgées: «Si vous appuyez l'accord de libre-échange, vous pouvez dire adieu à votre pension, à votre assurance-santé et à tous les avantages auxquels vous tenez». C'est ce qu'ils ont dit il y a un an et demi. Et qu'est-ce que cela leur a donné? Un autre séjour dans l'opposition.

Ils ont maintenant commencé d'user de la même tactique un peu plus tôt. Au lieu de la commencer six mois avant les élections, ils essayent de l'adopter trois ans avant. Que font-ils?

Ils vont dans les foyers pour personnes âgées pour dire à ces dernières qu'elles vont perdre leur assurance-maladie et leurs pensions parce que le gouvernement va changer le régime fiscal. Les Canadiens ont de la mémoire et un peu de bons sens. Toutes ces demi-vérités et tous ces malentendus que les députés de l'opposition propagent reviendront les hanter et leur faire du tort au moment des prochaines élections fédérales. Ils ne disent pas la vérité. Ils disent aux Canadiens des choses qui sont tout simplement fausses.

J'ai entendu l'autre jour les remarques de quelqu'un à l'émission *Newsworld* de Radio-Canada. Cette personne avait écouté l'opposition déclarer: «Tout va augmenter de 7 p. 100 au Canada au 1^{er} janvier 1991. Il faut vous y attendre.» Je me suis demandé qui pouvait faire une telle déclaration à propos de ce changement, sinon un personne très occupée qui ne prend pas le temps de réfléchir. N'y a-t-il pas quelqu'un qui possède un minimum de bon sens?

Je vais vous citer un exemple qui s'en rapproche. C'est un peu comme cela. Disons que nous avons 10 c. de taxe à percevoir. En vertu du système actuel, mettons que nous taxons les lunettes mais pas les stylos. Alors nous devons percevoir 10 c. sur les lunettes, pour obtenir cette somme, et nous n'obtenons rien sur le stylo. C'est le principe de la taxe sur les ventes des fabricants.

Elle impose une taxe de 13,5 p. 100 sur la moitié des choses que nous achetons dans notre pays. Elle perçoit ainsi 18 000 millions de dollars sur la moitié des choses que nous achetons au Canada. L'opposition vient alors